

ÉDITO

VIADUC DU MÔLE D'ESCALE



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Les enjeux de la planification maritime

Alors que la ministre de la Transition énergétique met en consultation la stratégie française pour l'énergie et le climat, la Commission nationale du débat public lance une vaste concertation jusqu'au 26 avril : « La mer en débat ». Elle aboutira à l'élaboration des nouveaux documents de façades régissant les projets développés sur ces espaces marins et littoraux, intégrant les mesures en faveur de la protection de l'environnement et l'éolien en mer. Les enjeux sont de taille avec la multiplicité des usages qui doivent coexister, en particulier en Nouvelle-Aquitaine.

Avec des sites emblématiques comme la côte basque, les grandes plages landaises, le bassin d'Arcachon, l'estuaire de la Gironde ou encore les îles de Ré et d'Oléron, le littoral de notre façade Sud-Atlantique qui s'étend sur 700 kilomètres est singulier. En mer, c'est un projet de parc éolien au large de l'île d'Oléron qui a vu le jour à l'issue d'un débat public organisé en 2021, portant sur une puissance installée de 1 gigawatt avec une extension équivalente. A l'horizon 2050, l'Etat ambitionne d'atteindre 7 à 11 gigawatts d'éolien en mer sur notre façade. Des perspectives en phase avec l'ambition de neutralité carbone en France.

A la fois en ligne et sur le terrain, de nombreux événements vont permettre de participer au débat pendant les cinq mois de concertation. « La mer en débat », c'est l'occasion pour toutes et tous de s'informer, d'échanger, de se forger un avis et de contribuer à éclairer les décisions sur l'avenir de la façade maritime de Nouvelle-Aquitaine.

Prochainement réhabilité pour plusieurs décennies

À lui seul, le Môle d'Escale compte pour plus d'un tiers dans le trafic portuaire global de Port Atlantique La Rochelle. L'entretien de son viaduc d'accès s'avère donc important et va faire l'objet de différentes phases inscrites dans la durée.



Le viaduc du Môle d'Escale :
un ouvrage stratégique

Sorte de Meccano géant composé de pièces métalliques assemblées par rivets, le viaduc du Môle d'Escale est une construction de type Eiffel. Il a été mis en service en 1939 et son utilité s'est confirmée avec le développement de l'activité portuaire et l'accueil des navires à fort tirant d'eau. Ouvrage stratégique desservant le Môle et son appontement pétrolier, il intègre de nombreux réseaux comme les canalisations d'hydrocarbures desservant les sites des opérateurs SISP, SDLP et Picoty, la fibre optique, l'éclairage, l'électricité moyenne tension et l'eau potable.

Depuis une dizaine d'années, les équipes dédiées de Port Atlantique La Rochelle inspectent régulièrement l'ouvrage et mènent des expertises pour suivre son état général. « Le viaduc n'a pas connu d'opération de maintenance significative depuis plus de vingt ans en dehors de la réparation intervenue suite à l'avarie provoquée par le navire Gardno en 2004, note Sandrine Petit, Cheffe du service Ingénierie au Port. Les différents diagnostics réalisés sur l'ouvrage ont mis en lumière la nécessité d'engager un programme de

rénovation portant principalement sur le remplacement du tablier en béton armé et des éléments d'appui, le remplacement ou le renforcement d'éléments de la charpente métallique et la reprise intégrale de la protection anticorrosion. » Chiffré à plus de 40 millions d'euros, ce programme a été comparé à un autre projet : la construction d'un ouvrage neuf en remplacement, une hypothèse représentant un investissement de plus de 60 millions d'euros. Jugées trop coûteuses, ces deux options ont été abandonnées au profit d'une réhabilitation du viaduc du Môle d'Escale en deux phases reconsidérant les priorités de remise en état et s'élevant à une vingtaine de millions d'euros. « La première phase s'échelonne sur quatre ans à partir de mi-2024. Elle portera sur les zones définies comme prioritaires au terme des diagnostics effectués. A partir de 2026 et sur quatre ans, la seconde phase complètera la première par des interventions ponctuelles sur la charpente métallique supérieure. » Une fois réhabilité, l'ouvrage fera l'objet d'un plan de maintenance général intégrant des actions de suivi et d'entretien pour garantir sa pérennité.

A retenir

14 décembre

2^e édition du Salon de la neutralité carbone, à La Rochelle (Espace Encan).

10 ans

La durée de la nouvelle autorisation préfectorale de dragage-immersion des sédiments portuaires.

5 mois

Le temps de la concertation dédiée au débat public sur la mer, organisé par la CNDP.



LA ROCHELLE PORTS CENTER

Trois ports, une identité

Depuis sa création il y a bientôt trois ans, l'association La Rochelle Ports Center poursuit sa montée en puissance à travers différentes actions pour renforcer l'identité des ports rochelais auprès de ses différents publics.

« La Rochelle Ports Center s'adresse aux scolaires, grand public et salariés des trois ports », pose Sarah Boursier, trésorière de l'association et responsable de la mission Communication à Port Atlantique La Rochelle. « En cette fin d'année, nous débutons la distribution du jeu de cartes que nous avons édité : les 7 familles des ports rochelais. Il est remis gracieusement aux écoles primaires et centres de loisirs des communes de l'agglomération rochelaise. Toujours dans une démarche à la fois ludique et pédagogique, nous avons soutenu la publication de la bande dessinée « Loïc, Fils de Neptune » portée par Paroles de Rochelais, une BD qui retrace la vie d'un ancien marin. » Pédagogie aussi avec neuf vidéos réalisées sur les métiers portuaires pour mieux faire connaître les compétences et savoir-faire des femmes et des hommes qui font les ports. Ces vidéos sont à retrouver sur la chaîne YouTube et sur le compte LinkedIn de La Rochelle Ports Center.

Filières de premier plan, les activités maritimes rochelaises de commerce, de pêche et de plaisance font actuellement l'objet d'une étude socio-économique. Son objectif : évaluer le poids des ports en termes de valeur ajoutée sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération,



Les 7 familles des ports rochelais : un jeu de cartes pédagogique et ludique

qualifier et quantifier ce que les ports apportent au territoire. « Les cabinets spécialisés mandatés par l'association restitueront le bilan de leur étude au premier trimestre 2024. Il pourrait être présenté à l'occasion de la semaine de l'emploi maritime par les membres du bureau de l'association. » Un bureau composé, à la présidence, de Michel Puyrazat pour Port Atlantique La Rochelle, et à la vice-présidence de Christophe Bertaud pour le Port de Pêche de Chef de Baie et de Christian Marbach pour le Port de Plaisance. Secrétaire : Bertrand Moquay ; trésorier adjoint : Pascal Bouillaud, aux côtés de Sarah Boursier, donc. Laquelle contribue par ailleurs à la mise en œuvre des actions de La Rochelle Ports Center avec ses homologues des deux autres ports, Catherine Sioniac et Angèle Delpech. Parmi les projets notamment en cours : l'inventaire des visites menées par chaque entité afin de leur donner une meilleure lisibilité, la réalisation d'un film sur l'histoire de la ville et l'évolution des trois ports et aussi une opération fléchée cohésion interne : l'organisation d'un tournoi de fléchettes interportuaire au printemps prochain.

Plus d'infos : <https://larochelleportscenter.com>

ACCÈS PORTUAIRES PERMANENTS Renouvellement 2024



Les demandes d'accès permanents au Port pour l'année 2024 sont à renouveler sous Milo avant le 31 décembre 2023 (www.milo.larochelle.port.fr).

Le renouvellement des demandes d'accès est uniquement informatique et ne donne pas lieu à une nouvelle délivrance de badge.

Plus d'infos :
Hotline Milo
Tél. 05 46 42 35 71
milo@larochelle.port.fr
8h30-12h30 et 13h30-16h30
du lundi au vendredi

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un salon professionnel dédié à la neutralité carbone

L'édition 2022 du Salon
de la neutralité carbone



Le 14 décembre à La Rochelle, l'Espace Encan accueille la 2^e édition du Salon de la neutralité carbone à destination des entreprises et des collectivités.

Ce salon est celui de tous les acteurs qui s'interrogent sur le poids carbone de leur activité et sur les moyens de la décarboner. Une douzaine d'ateliers permettent d'aborder des thématiques spécifiques de façon pragmatique et les clés de la décarbonation sont proposées via un accompagnement et des financements.

Tout spécialement en direction de la communauté portuaire, l'association Matières Energies Rochelaises (MER) sera présente parmi les apporteurs de solutions.

Plus d'infos : <https://larochelle.cooperativecarbone.fr/salon/edition-2023>

DÉBAT PUBLIC SUR LA MER

À vous la parole !

Jusqu'au mois d'avril 2024, tout un chacun va pouvoir prendre part à l'élaboration des décisions à venir concernant la mer et les littoraux, dans le cadre d'un vaste débat public organisé par la CNDP*.

Ce débat public porte sur la planification maritime déclinée sur l'ensemble des façades maritimes de la France métropolitaine : Normandie et Hauts-de-France, Bretagne et Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Méditerranée. « Son objet est de planifier l'ensemble des usages de la mer en protégeant l'environnement et en tenant compte du nécessaire partage de cet espace », note Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port. Les acteurs concernés sont nombreux, tout autant que les enjeux : coexistence des activités avec les milieux naturels et préservation de la biodiversité, adaptation au recul du trait de côte et au risque de submersion marine, modèle touristique et ses impacts, avenir de la pêche et de la conchyliculture, définition des zones favorables au développement de l'éolien en mer en réponse aux besoins énergétiques. Sur ce dernier point, le débat public s'intègre dans l'ambition nationale qui implique de diviser par six les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire par rapport à 1990. Un objectif qui peut être atteint avec le développement d'environ cinquante parcs éoliens en mer d'ici 2050, représentant 18 gigawatts à un horizon de douze ans et de 40 gigawatts en 2050.

« La mer en débat » : c'est aussi l'avenir de notre façade Sud-Atlantique



La planification maritime s'appuiera sur le résultat de la concertation du public pour constituer une vision à long terme partagée. In fine, la planification se traduira dans les nouveaux documents stratégiques de façades. « Ce sont des documents opposables qui constituent une obligation de prise en compte pour tout projet, plan ou programme ayant une influence sur la mer. C'est aussi une partie de notre avenir maritime qui s'y dessine. D'où l'importance pour la population de prendre la parole : acteurs économiques et territoriaux, citoyens, nous sommes tous concernés. Les jeunes, en particulier, sont invités à s'exprimer massivement. Ils sont concernés aujourd'hui et le seront plus encore demain. »

La base documentaire relative au débat public sur la planification maritime est d'ores et déjà accessible et la contribution le sera prochainement.

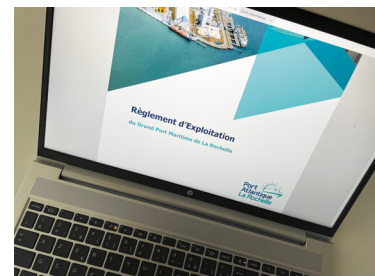
*Commission nationale du débat public

Plus d'infos : <https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat-un-debat-public-dampleur-venir-sur-la-mer-le-littoral-et-leolien-en-mer-4628>

RÈGLEMENT D'EXPLOITATION DU PORT

Une nouvelle version en vigueur

Le règlement d'exploitation du Port fixe les règles générales d'usage sur le domaine portuaire. Il a connu depuis septembre un certain nombre d'évolutions.



Le premier principal changement concerne les transports exceptionnels, autorisés sous réserve de respecter les itinéraires, gabarits et aménagements éventuels particuliers prévus à cet effet et précisés sur la cartographie de référence disponible sur le site internet du Port. À propos du mouvement des navires, des mises à jour ont été opérées en lien avec les paquebots, les sasements, les conditions d'entrée en cas de mise en sécurité des navires de pêche du Port de Chef de Baie au Bassin à Flot et en lien avec l'accostage au quai Alcyone. Du côté des installations maritimes et terrestres, des ajouts ont été apportés pour le quai Alcyone ainsi que pour les modes doux, les véhicules de sommeil. Pour le PRCN, les conditions d'annulation et/ou de report d'une opération et les conditions de réservation d'une forme ont fait l'objet d'une reformulation. Le chapitre Foncier et Immobilier a, quant à lui, été allégé et synthétisé.

Plus d'info : <https://www.larochelle.port.fr/media/reglement-d-exploitation-septembre-2023.pdf>

ENTRETIEN DES ACCÈS NAUTIQUES

DRAGAGE-IMMERSION

Une autorisation reconduite

C'est reparti pour dix ans. L'autorisation de dragage et d'immersion des sédiments relevant du nécessaire entretien des plans d'eau du Port a été renouvelée. Elle est actée par un arrêté préfectoral en date du 21 septembre.

« Notre nouvelle autorisation de dragage et d'immersion a suivi les étapes administratives et réglementaires formalisées, note Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port : constitution du dossier de demande incluant l'étude d'impact, avis conforme du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, avis de l'Autorité environnementale, enquête publique et enfin avis du Coderst*. Autant d'étapes favorables à notre dossier. Notons la démarche volontaire que nous avons engagée en constituant un groupe de travail composé des parties prenantes associées à l'élaboration du dossier.

Immersion des sédiments portuaires sur la zone du Lavardin



Cette nouvelle autorisation a évolué par rapport à la précédente. Elle inclut la réponse aux besoins d'entretien postérieurs aux aménagements Port Horizon 2025, comme les futures souilles et zones d'évitage des quais de Chef de Baie 4 et de l'Anse Saint-Marc 3. La zone d'immersion demeure la même : Le Lavardin. D'autres options avaient été envisagées à l'instar du traitement des sédiments à terre, mais non retenues pour des raisons environnementales et technico-économiques.

Valable pour dix ans, l'autorisation va au-delà de la durée d'exploitation de la drague actuellement en service, Cap d'Aunis. Laquelle devrait être remplacée dans quelques années par une unité décarbonée. Dès maintenant et selon les termes de l'autorisation, des nouvelles mesures de maîtrise des impacts se mettent en place : formation des équipes à l'observation des mammifères marins, recueil de données quantitatives sur les macro déchets pêchés, suivi halieutique des poissons dans et autour de la zone d'immersion... « Nous montons encore quelques marches sur le plan environnemental », conclut Bernard Plisson.

* Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

VOIRIE PORTUAIRE

Une précieuse info routière !

Pour permettre l'accès des navires au Bassin à Flot via le sas de l'écluse, le pont tournant qui l'enjambe est régulièrement fermé à la circulation routière. Les usagers de la voirie portuaire sont désormais informés de ce cas de figure grâce à une application disponible sur la page d'accueil du site internet du Port. Cette dernière, qui fonctionne aussi bien sur le téléphone que sur l'ordinateur, indique si le pont est circulaire ou non avec des données rafraîchies toutes les minutes.





François-Georges Kuhn (président d'ABE), Sarah Sarrion (présidente de MER), Gwladys Imbart et Francis Grimaud (président de l'UMLR)

Gwladys Imbart, chargée de mission et développement pour l'UMLR, MER et ABE

Trois associations et un même visage. L'Union Maritime de La Rochelle, Matières Énergies Rochelaises et Aquitaine Blue Énergies ont décidé de mutualiser leur recrutement en créant un poste qui a pour objectif de booster leur communication, renforcer le lien avec leurs adhérents et mener des projets d'avenir. Pas de quoi effrayer la jeune recrue !

Tout juste diplômée en septembre dernier, Gwladys Imbart, 24 ans, s'est vu proposer plusieurs opportunités d'emploi autour de La Rochelle. De quoi faire pâlir d'envie de nombreux jeunes diplômés. Rien d'étonnant pourtant. Son profil a de quoi intéresser. La jeune Angoumoisine dispose de solides compétences en communication et marketing, sans oublier un tempérament déterminé et résolument positif.

Après s'être égarée en fac de droit sitôt le bac en poche – « littéraire et bonne élève, on m'avait orientée dans cette voie après le lycée et c'était une erreur » –, Gwladys Imbart a effectué une mission de service civique dans l'événementiel à La Rochelle, histoire de faire le point. Une expérience positive qui lui convainc d'entamer ses études dans ce domaine. Elle obtient deux ans plus tard un BTS en communication à La Rochelle, poursuit avec un bachelor en alternance à Angoulême avant de mettre le cap sur le Pays basque où elle effectue un master en alternance en marketing et e-business à Bayonne. « Durant cette alternance, j'ai eu la chance de travailler comme chargée de communication et marketing pour une association qui agissait dans le secteur des énergies renouvelables. Ce sujet m'a beaucoup intéressée, tout comme le fonctionnement associatif », constate la jeune femme.

Les planètes alignées

Un travail dans le domaine de l'environnement, au sein d'une association, qui lui permettrait de revenir à La Rochelle, telle était la quête de Gwladys Imbart une fois son diplôme obtenu. Aussi, lorsqu'elle découvre l'annonce émise conjointement par les associations UMLR, MER et ABE pour recruter une chargée de mission et développement en marketing et communication, Gwladys comprend que les planètes sont alignées. L'alchimie opère des deux côtés et la jeune femme prend ses fonctions le 10 octobre. « Ces trois associations ont de forts engagements en faveur de l'environnement, du territoire et de l'économie locale. Je me suis

reconnue dans leurs valeurs, leur vision. Je suis très fière de les rejoindre et d'avoir leur confiance. »

Période d'intégration

Son temps de travail est partagé entre les trois associations. Chacune lui a confié une feuille de route en lien avec ses objectifs. Gestion de projets environnementaux, redynamisation des adhésions, animation des réseaux sociaux, organisation d'événements, participation aux salons ou encore recherche de subventions pour le bon fonctionnement des trois associations sont quelques-unes des missions qui lui incombent aujourd'hui. Une gageure pour une personne qui découvre par la même occasion le milieu portuaire. « J'ai la chance de travailler avec des personnes qui connaissent le Port sur le bout des doigts, que ce soit avec l'UMLR, MER ou ABE, et qui partagent avec moi leur passion et leurs connaissances. Pendant mes deux premières semaines de travail, Francis Grimaud, président de l'UMLR, a été mon pilote. Il m'a fait visiter le Port plusieurs fois, m'a permis d'assister à de nombreuses réunions, m'a présenté les interlocuteurs que je dois connaître. Partout, l'accueil a été très positif. Une période d'intégration idéale pour se mettre dans le bain ! » Et Gwladys de manifester beaucoup de curiosité à l'égard de son nouvel environnement. « Le Port, c'est une ville dans la ville avec une variété impressionnante de métiers, de profils, d'activités... J'ai le sentiment qu'on n'en a jamais vraiment fait le tour. C'est fascinant. »

En plus des missions définies par les trois associations, Gwladys Imbart a une idée très claire du sens qu'elle souhaite donner à son travail. « Une association, ça sert à créer du lien à fédérer, à favoriser les rencontres, les échanges. L'humain est au centre de tout. Je veux renforcer les liens avec les entreprises de la place portuaire, la Maison du Port, nos adhérents, sans oublier les riverains... Il se trouve que j'ai moi-même trouvé un logement dans le quartier de La Pallice. Je suis donc des deux côtés désormais et c'est une force, j'en suis convaincue. »



MANAGEMENT

Des activités portuaires à nouveau certifiées QSE !

Comme tous les trois ans, l'ensemble des activités de Port Atlantique La Rochelle a fait l'objet d'un audit QSE complet.

Accueil des navires, création et mise à disposition d'espaces d'activités économiques, prestations portuaires (activités de dragage, mise à disposition d'un Pôle de Réparation et de Construction Navales, exploitation d'un centre de valorisation des matériaux, exploitation ferroviaire), autant de domaines concernés par l'audit qu'a réalisé Afnor du 26 au 29 septembre, des domaines passés au crible. Satisfecit général et renouvellement de la certification du Port, selon les référentiels dédiés : ISO 9001 pour le management de la qualité, ISO 14001 pour le management de l'environnement et ISO 45001 pour le management de la santé et de la sécurité au travail. Des pistes de progrès ont bien sûr été identifiées et permettront aux équipes d'avancer encore dans la voie de l'amélioration continue. Rendez-vous l'an prochain avec les auditeurs pour le suivi de cette certification triennale.



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la publication :
Michel Puyrazat.

Responsable de la publication :
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,
Julie Leboissetier.

Crédits photos : Thierry Rambaud,
Imagine Créations, Pierre Meunier,
Stéphane Grünenwald, CNDP.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : YUZU-AGENCE.FR

Impression : Imprimerie Mace

